

Religions : Il est temps de légiférer



Il est assez surprenant de voir la place qu'occupent les religions dans la vie des sociétés humaines et de constater que les religions ne sont quasiment pas prises en compte par la loi, comme si les religions étaient des supra structures sociales échappant à tout jugement humain et n'ayant pas à se soumettre au regard du législateur.

C'est une grave erreur.

On le voit lorsque les religions débordent du cadre dans lequel elles prétendent exercer leur activité.

La France n'a jamais légiféré sur le statut des religions et a beaucoup de mal à le faire avec les sectes.

Tout ce que l'on arrive à faire c'est à définir ce qui peut être considéré, dans un groupe humain, comme des « dérives sectaires », sans même se hasarder à qualifier ledit groupe humain de secte. Voir : <http://www.derives-sectes.gouv.fr>

La secte reste une organisation obscure, mystérieuse, clandestine et dangereuse pour ses adeptes, mais sans aucune considération d'ordre juridique. Le droit ne connaît pas les sectes. Et quand on voit certaines sectes pousser leurs adeptes au suicide collectif (par exemple le « Temple

Solaire », en France, en Suisse et au Canada, dans les années 1990), on se rend compte du vide juridique qui existe.

Pourtant, les religions et les sectes existent depuis des milliers d'années et font toujours parler d'elles et rarement en bien.

On peut dire aussi qu'une religion est juste une grosse secte qui a bien réussi. Qui peut prétendre le contraire ?

La religion est une organisation humaine ayant à sa tête des dirigeants qui vivent des dons plus ou moins forcés de ses adeptes, fidèles, membres, etc.

La religion repose sur le postulat loufoque, plus que douteux et jamais démontré de l'existence d'une sorte d'entité mystérieuse qui serait à l'origine de tout, omnisciente, omniprésente et omnipotente, selon les propres termes des dirigeants religieux.

La religion a inventé les concepts d'âme, de vie après la mort et de paradis éternel, toutes choses de nature ascientifique et théoriquement impossibles et en tout cas à jamais non démontrées.

La religion aurait pour but de donner à ses fidèles des préceptes ou des prescriptions d'ordre moral ou matériel dans le but d'améliorer leur vie et leur passage dans un « autre monde » après la mort.

Un esprit pragmatique et cartésien voit tout de suite l'absurdité de telles choses et ne peut pas y croire un seul instant.

C'est pourquoi les religions ont pour adeptes les esprits faibles et craintifs, les naïfs et les candides.

Le monde n'est en effet pas peuplé que d'esprits cartésiens et la plupart des humains aiment croire à toutes sortes de contes de fées et d'affabulations d'ordre métaphysique,

suraturelles, occultes et généralement absurdes. La liste est longue de toutes ces croyances.

L'homme n'a pas encore atteint une maturité cérébrale et intellectuelle suffisante pour porter sur ce genre de choses un jugement objectif et lucide.

C'est pourquoi les religions et les sectes n'ont aucune difficulté à convaincre des millions et des milliards de crédules pour croire à leurs délires.

Mais l'histoire du monde nous montre aussi que les religions sont très souvent à l'origine de toutes sortes de violences, guerres, inquisitions, massacres, exterminations, génocides, conquêtes de territoires, colonisations armées, pillages, dictatures sanglantes, toujours au profit de leurs dirigeants et rarement à celui de leurs adeptes.

Derrière les religions, il n'y a en réalité que l'argent, la richesse et la mégalomanie des dirigeants (honneurs et gloire).

Les religions ont toujours trouvé dans les textes et les lois qu'elles se sont elles-mêmes données toutes les excuses et tous les prétextes à leurs crimes. Et elles continuent de le faire.

Nous sommes au début du 21^e siècle et nous pouvons constater que les sectes et les religions se portent bien et ont des milliards d'adeptes qui représentent un chiffre d'affaire annuel de centaines de milliards de dollars. A quoi il ne faut pas oublier d'ajouter la valeur du foncier et de l'immobilier religieux qui s'élève probablement à des milliers de milliards de dollars.

Si les sectes sont plus cachées et confidentielles, certaines ont tout de même largement pignon sur rue et posent beaucoup de problèmes humains et sociétaux, comme les « Témoins de Jéhovah » ou la « Scientologie ».

Parmi les religions majeures il faut considérer les trois religions monothéistes (christianisme, islam et judaïsme) et les grandes philosophies comme le bouddhisme et l'hindouisme.

Toutes ces religions ont posé dans le passé ou posent encore, parfois, des problèmes là où elles sont implantées.

Mais il faut bien dire que l'islam est la plus dangereuse et la plus conquérante de toutes et qu'elle n'a absolument rien de bon à apporter à l'humanité, bien au contraire. L'islam n'apporte que le mal, la souffrance, la misère et la mort des peuples.

Soyons clairs, avec un chiffre évalué dans une fourchette de 270 à 300 millions de morts en 1400 ans, l'islam remporte le pompon de la sauvagerie et de la barbarie planétaire.

Lire mes articles précédents :

<http://ripostelaique.com/labsurdite-de-lislam-14.html>

<http://ripostelaique.com/labsurdite-de-lislam-24.html>

<http://ripostelaique.com/labsurdite-de-lislam-34.html>

<http://ripostelaique.com/labsurdite-de-lislam-44.html>

Les religions ont toujours posé des problèmes.

Mais curieusement, on a toujours eu beaucoup de mal à s'y opposer et à les faire rentrer dans le rang.

Les dirigeants religieux se sont toujours arrangés pour mettre dans leurs poches les dirigeants politiques en les soutenant politiquement ou en les aidant financièrement grâce à leurs richesses souvent supérieures à celles des états.

En effet, elles ont toujours su se battre sur tous les fronts, y compris militairement, pour perdurer.

La religion est une affaire d'argent et rien d'autre. Et il y a beaucoup d'argent en jeu.

La religion est une sorte de commerce très lucratif.

Le deal est simple : « Tu me donnes de l'argent, le plus possible, et moi je m'occupe de ton âme et je réserve ton billet pour le paradis. Ne me remercie pas, c'est tout naturel ».

Aujourd'hui, nous voyons bien que l'islam continue à vouloir conquérir le monde et à soumettre les peuples à sa loi absurde, inhumaine, liberticide et mortifère.

Dans les pays occidentaux, avancés, civilisés et en paix où règnent la démocratie, les droits de l'homme et parfois la laïcité, on voit à quel point les musulmans sont implantés et font ce qu'ils veulent ou contournent les lois.

Ils sont presque intouchables.

Savez-vous pourquoi ?

Parce que les gens ont tellement l'habitude de voir des chrétiens et des Juifs qui vivent parmi eux et se comportent calmement et pacifiquement qu'ils sont persuadés que les musulmans sont de la même nature.

Or, c'est faux.

Et ceux qui connaissent la vérité sur l'islam et dénoncent depuis très longtemps ses crimes et excès passés, présents et à venir ne sont pas entendus parce qu'il n'existe aucune législation sur le statut des religions, sur la place des religions dans la société et sur leurs droits et devoirs.

Et sans législation, il ne faut pas compter sur le courage et les vertus morales de nos dirigeants...

La loi de 1905 (laïcité) sur la séparation de l'église et de l'état est aujourd'hui obsolète. Elle ne répond plus aux exigences de notre époque.

Cette loi qui avait été créée pour que la religion ne puisse plus intervenir dans le pouvoir politique avait été un premier pas et une belle avancée vers la raison, le calme et la paix.

A noter qu'à l'époque on ne parlait jamais de l'islam en France, car il était quasiment absent du paysage.

Mais depuis, les choses ont changé.

Nous sommes toujours en démocratie et nous vivons sous la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1948.

Seulement, les musulmans qui vivent dans nos pays, légalement ou illégalement, exigent aussi de bénéficier de nos règles de démocratie et de droits de l'homme pour en abuser chaque jour un peu plus, les contourner, les violer et un jour ils nous diront qu'au nom de notre démocratie, de nos droits de l'homme et de leurs droits à eux, ils aboliront la démocratie, les droits de l'homme et la laïcité pour nous soumettre à leur loi théocratique (religieuse) : la charia.

Et la charia, c'est ce qui fait des musulmans des barbares, des sauvages et des fous fanatiques qui veulent tout détruire et s'emparer des terres des autres et de leurs richesses..

La charia c'est la haine de l'autre, la volonté de tuer tous les Juifs et tous les Chrétiens ou de les convertir...

La charia, dans 57 pays musulmans, c'est la corruption, la dictature, la misère, la peur, la répression, les exécutions publiques quotidiennes, la torture, la lapidation, l'amputation.

La charia c'est la déshumanisation totale, une régression fantastique de l'homme, non pas 1400 ans en arrière, mais 10 000 ans en arrière.

La charia c'est l'acculturation imposée, l'ignorance obligatoire, l'interdiction d'apprendre et d'étudier.

La charia c'est faire de la femme un objet sexuel et une esclave pour l'homme.

Le monde libre, avancé et civilisé ne peut pas accepter cette régression et il ne l'acceptera jamais.

Mais pour cela, contrairement à nos anciens qui étaient lâches et n'ont jamais accepté de le faire, nos sociétés et nos états démocratiques doivent légiférer pour définir les statuts, les droits et les devoirs des religions, de toutes les religions,

de sorte que les religions ne soient plus des dangers pour la civilisation.

La religion doit être une chose de la sphère privée, personnelle et intime. Elle ne doit jamais empiéter sur la sphère ou l'espace public. Elle ne doit pas pouvoir accéder aux fonctions publiques ou étatiques. Elle doit être rigoureusement une chose invisible et silencieuse. Les lieux de culte doivent être banalisés et sans aucun signe dénotant leur nature ou destination.

Il est même souhaitable, dans un esprit de paix et d'ordre public, que les fidèles des religions ne devront pas porter de signes extérieurs visibles de leur religion et encore moins ostentatoires ou prosélytes.

C'est-à-dire aucun signe qui puisse indiquer l'appartenance d'une personne à une religion ou à une autre.

Il ne faut pas oublier que pour les fidèles la chose la plus importante est la croyance dans leur divinité et la prière qu'ils adressent à cette divinité. Donc, peu leur importe que les autres aient connaissance de leur religion.

Les lieux de culte devront être des associations loi de 1901 déclarées en préfecture avec leurs statuts.

Les lieux de culte devront être des lieux où chacun (même les non membres) puisse pénétrer, dans le respect des règles privées, y être bien accueillis et entendre dans la langue du pays les prêches et autres prières qui pourront y être formulés.

Les statuts, les règles internes et les finances des lieux de cultes devront faire l'objet de contrôles réguliers et rigoureux.

Ensuite, ce sera au législateur d'adapter et de compléter.

Pour ma part, je ne suis qu'un très modeste auteur d'articles de sujet de société !

Pour ceux qui me diront que c'est impossible, je rétorquerai qu'on a fait des lois bien plus difficiles pour un tas de choses et qu'on les applique.

Après tout, la loi interdit bien de pisser sur la voie publique sous peine d'amende, alors pourquoi pas autre chose ? Sachant que pisser est quand même bien plus naturel que de porter la burka ou d'égorger des gens dans la rue...

Quant au « burkini » qui défraie stupidement la chronique, le législateur n'a qu'à considérer « qu'il est beaucoup plus dangereux de se baigner habillé » et que c'est donc pour des raisons de sécurité...

Laurent Droit